

Jay fait lecture aux dits parties en présence du dit
 Cérémonier 1^o De l'acte de naissance de François Pierre
 Lery en date du Douze avril qui constate qu'il est né à
 Saint Aubin de l'âge de trois ans mil sept cent quatre
 Vingt deux Du légitime mariage de François Lery et de
 Marie Marguerite Françoise Cahure cy dessus dénommés
 2^o De l'acte de naissance de François Victoire de
 Sébvre en date du Douze avril dernier qui constate qu'elle
 est née à Alliquerville de quinze ans mil sept cent
 quatre vingt huit. Du légitime mariage de Jean Baptiste
 de Sébvre et de Rose Victoire de Lenoir cy dessus dénommés
 3^o De l'acte de Publication de mariages projetés entre les
 dits futurs conjoints susdits et publiés par nous le
 Dimanche seize et vingt trois avril dernier sans
 opposition de la Chapitre six du titre Du mariage
 contenant des Droits et des devoirs susdits des époux;
 Après qu'il François Pierre Lery et François Victoire de Sébvre
 ayant déclaré se prendre mutuellement pour époux, jay
 prononcé qu'ils sont unis en mariage, et ai ledit de
 l'écrit acte, que des parties et Cérémonier ont signé double
 acte moi après lecture faite. des dits futurs conjoints
 ont signé par deux marque ordinaire ayants déclaré
 ne savoir écrire.

La marque de
 François Pierre Lery

Jacques Lefebvre

Pierre Leriche
 Augustin Costebouvier
 Jean Lefebvre

La marque de
 François Victoire de Sébvre

J. Collibeaux
 adjoint

Ann mil huit cent neuf, le six mai à sept heures
 Du matin devant moi Jacques Augustin Collibeaux adjoint
 Du Maire de Trouville, faisant des fonctions d'officier